



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer de l'utérus

Question écrite n° 4032

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la prévention du cancer du col de l'utérus. En effet, lors d'un frottis vaginal le papillomavirus (HVP) n'est pas recherché alors que la présence de ce virus est la cause principale du cancer du col de l'utérus. Cela est d'autant plus grave qu'une détection précoce permet de traiter cette maladie à 100 %. Elle souhaite connaître les moyens que son ministère compte mettre en oeuvre pour lutter efficacement contre ce cancer.

Texte de la réponse

L'objectif du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées est d'organiser la généralisation, sur le territoire national, des procédures de dépistage des cancers, qui ont fait preuve de leur efficacité. L'arrêté du 24 septembre 2001 inclut le cancer du col de l'utérus dans la liste des programmes de dépistage organisé des maladies aux conséquences mortelles évitables. Le dépistage, selon les recommandations de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), qui rejoignent celles du comité consultatif de l'Union européenne, est effectué par frottis cervico-utérins. En France, le dépistage individuel s'est largement développé et, en 2000, plus de cinq millions de frottis ont été réalisés. Même si le lien entre une infection à Human Papillomavirus (HPV) persistante par un virus de type oncogène et le développement d'un cancer du col utérin est bien établi, la place de la recherche d'une infection à HPV dans les stratégies de dépistage du cancer du col de l'utérus est encore discutée. L'ANAES a été chargée de formuler des recommandations sur ce thème. Ces recommandations, attendues pour la fin de l'année 2002, permettront d'évaluer l'opportunité d'inscrire la détection d'HPV oncogènes à la nomenclature des actes de biologie médicale.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4032

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2002, page 3435

Réponse publiée le : 9 décembre 2002, page 4833